



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers annuels 2023

Message concernant vos états financiers

Les états financiers annuels de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers annuels sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les présents états financiers audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement des fonds (« RDRF ») annuel. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire du RDRF avec les présents états financiers, vous pouvez en obtenir un gratuitement en téléphonant sans frais au 1-800-267-2332, en écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, en consultant notre site Web à l'adresse md.ca, ou en consultant le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du portefeuille.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans le groupe de sociétés MD. Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. La famille de fonds MD est gérée par Gestion financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

Les états financiers ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. peut s'adresser librement au conseil d'administration de Gestion financière MD inc.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

Rapport De L'auditeur Indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire des

Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD
Fonds collectif de dividendes GPPMD
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD
Fonds collectif d'obligations GPPMD
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).



À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux des audits et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A. K. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 11 mars 2024

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (notes 3, 8 et 9)	4 275 913 \$	4 074 693 \$
Trésorerie	117 983	127 063
Dividendes et intérêts à recevoir	31 294	25 592
Instruments financiers dérivés (note 3)	8 724	8 331
Marge nette et garanties à recevoir des courtiers sur les contrats à terme normalisés	-	1 898
À recevoir sur les opérations de placement	7 845	9 630
Souscriptions à recevoir	991	457
	4 442 750	4 247 664
Passif		
Passif courant		
Charges à payer (note 4)	423	77
Montant à payer sur les opérations de placement	1 681	2 593
Impôt différé	7	-
Rachats à payer	475	824
Instruments financiers dérivés (note 3)	-	1 881
	2 586	5 375
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 440 164 \$	4 242 289 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)	190 294 798	205 561 715
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	23,33 \$	20,64 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Gestion financière MD inc., fiduciaire



Administratrice
(signature de Pamela Allen)



Administrateur
(signature de Brent Currie)

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	136 141 \$	128 137 \$
Intérêts à distribuer	6 616	2 614
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	154 376	(56 380)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	418 049	(607 095)
Gain (perte) net(te) sur les placements	715 182	(532 724)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés	(40 353)	603
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés	2 274	(370)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	(38 079)	233
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	1 230	6 179
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	770	472
Autres	779	133
Total des autres revenus	2 779	6 784
Total des revenus (pertes)	679 882	(525 707)
Charges		
Frais de dépôt réglementaire	77	96
Frais supplémentaires de conseils en placement (note 4)	9 523	9 090
Honoraires des auditeurs	8	7
Frais de garde	640	615
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	12	13
Frais d'administration (note 4)	184	184
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	4	4
Frais d'intérêt	18	27
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	13 947	13 316
Impôt sur le capital	-	(67)
Coûts de transactions (note 5)	2 325	2 453
Total des charges	26 738	25 738
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(925)	(919)
Charges, montant net	25 813	24 819
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	654 069 \$	(550 526) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	3,36 \$	(2,71) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net »)

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
SÉRIE A		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	4 242 289 \$	4 660 761 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	654 069	(550 526)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	296 207	665 378
Païement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(744 993)	(527 134)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	108 838	100 770
	(339 948)	239 014
Distributions		
Revenu net de placement	(116 246)	(106 960)
	(116 246)	(106 960)
Actif net, à la clôture de l'exercice	4 440 164 \$	4 242 289 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	654 069 \$	(550 526) \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	1 581 309	1 292 599
Achat de placements	(1 209 231)	(1 510 573)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(18)	(91)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(154 376)	56 380
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(418 049)	607 095
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments dérivés	(2 274)	370
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(3 451)	(6 402)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	447 979	(111 148)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	295 673	667 987
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(7 408)	(6 190)
Païement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(745 342)	(526 839)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(457 077)	134 958
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	18	91
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(9 080)	23 901
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	127 063	103 162
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	117 983 \$	127 063 \$
Intérêts reçus	6 651	2 163
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	116 457	110 691

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS CANADIENNES			
Consommation discrétionnaire (0,4 %)			
Magna International Inc.	88 133	5 904	6 900
Restaurant Brands International Inc.	111 949	7 223	11 590
Total – Consommation discrétionnaire		13 127	18 490
Produits industriels (0,2 %)			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	63 071	9 395	10 504
Total – Produits industriels		9 395	10 504
Total – Actions canadiennes (0,6 %)		22 522	28 994
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (2,6 %)			
Accent Group Limited	945 700	2 060	1 652
ANZ Group Holdings Limited	858 146	21 410	20 033
Bank of Queensland Limited	227 400	1 850	1 246
Beach Energy Limited	555 300	1 332	801
Bendigo and Adelaide Bank Limited	137 800	1 076	1 200
BHP Group Limited	62 269	2 510	2 828
BlueScope Steel Limited	282 797	4 260	5 964
Brambles Limited	243 007	2 583	2 981
Cochlear Limited	54 300	6 932	14 619
Coles Group Limited	219 072	3 438	3 181
CSL Limited	85 000	9 609	21 958
Elders Limited	93 300	1 009	633
Fortescue Ltd	216 285	2 768	5 669
Harvey Norman Holdings Limited	706 200	2 810	2 673
Inghams Group Limited	369 400	1 066	1 319
JB Hi-Fi Limited	36 200	1 444	1 730
McMillan Shakespeare Limited	102 800	1 544	1 480
Metcash Limited	493 600	1 265	1 554
Perseus Mining Limited	718 400	1 072	1 205
Qantas Airways Limited	280 200	1 249	1 354
Rio Tinto Limited	49 900	5 669	6 094
Southern Cross Media Group Limited	21 440	253	19
Stockland	414 900	1 757	1 666
Super Retail Group Limited	207 200	1 648	2 942
Telstra Group Limited	814 937	2 748	2 910
Transurban Group	212 133	2 533	2 620
Washington H. Soul Pattinson & Company Limited	68 842	2 018	2 036
Wesfarmers Limited	72 578	3 721	3 733
Total – Australie		91 634	116 100
Autriche (0,5 %)			
Erste Group Bank AG	234 565	8 517	12 610
OMV AG	80 170	4 371	4 670
Vienna Insurance Group AG	55 800	2 165	2 161
Voestalpine AG	30 501	1 140	1 275
Total – Autriche		16 193	20 716
Belgique (0,4 %)			
AGEAS SA/NV	32 500	1 859	1 872
Azelis Group NV	320 607	12 515	10 415
NV Bekaert SA	34 700	1 197	2 362

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Colruyt Group	30 800	964	1 841
Total – Belgique		16 535	16 490
Bermudes (0,7 %)			
Aegon Ltd.	292 400	2 265	2 246
AutoStore Holdings Ltd.	1 737 547	8 162	4 524
Everest Re Group, Ltd.	18 050	4 898	8 457
Jardine Matheson Holdings Limited	236 800	18 067	12 916
PAX Global Technology Limited	1 679 000	1 066	1 727
VTech Holdings Limited	126 700	1 304	1 015
Yue Yuen Industrial (Holdings) Limited	417 000	1 306	613
Total – Bermudes		37 068	31 498
Brésil (0,3 %)			
Banco Bradesco SA, CAAE	1 407 544	8 497	6 528
Petróleo Brasileiro S.A., CAAE parrainé	234 955	2 774	4 972
Total – Brésil		11 271	11 500
Îles Caïmans (0,5 %)			
Baidu, Inc., CAAE parrainé	43 061	8 492	6 795
CK Asset Holdings Limited	650 369	5 348	4 310
CK Hutchison Holdings Limited	707 795	7 089	5 048
Kingboard Holdings Limited	301 000	1 561	952
The United Laboratories International Holdings Limited	2 098 000	2 310	2 494
VSTECs Holdings Limited	1 133 000	1 311	845
WH Group Limited	3 547 500	3 647	3 032
Total – Îles Caïmans		29 758	23 476
Chili (0,1 %)			
Sociedad Química y Minera de Chile S.A., CAAE parrainé	72 908	4 285	5 818
Total – Chili		4 285	5 818
Chine (0,3 %)			
Anhui Conch Cement Company Limited, cat. H	545 500	3 041	1 681
China Life Insurance Company Limited, cat. H	2 046 000	5 886	3 503
Shanghai Fosun Pharmaceutical (Group) Co., Ltd., cat. H	986 900	4 259	2 844
Travelsky Technology Limited, cat. H	2 338 000	5 779	5 375
Total – Chine		18 965	13 403
Colombie (0,3 %)			
Bancolombia S.A., CAAE parrainé	174 078	8 471	7 098
Ecopetrol SA – CAAE	263 020	4 180	4 154
Total – Colombie		12 651	11 252
Danemark (3,3 %)			
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. B	1 932	5 366	4 601
Coloplast A/S, série B	159 212	19 623	24 119
D/S Norden A/S	36 000	695	2 268
Danske Bank A/S	110 000	4 357	3 893
DSV A/S	46 849	11 394	10 920
Genmab A/S	21 181	11 058	8 940
Novo Nordisk A/S, cat. B	522 154	21 612	71 564
Pandora A/S	45 770	5 357	8 379
Sydbank A/S	46 200	1 807	2 668
Topdanmark A/S	114 640	7 033	7 252
Total – Danemark		88 302	144 604

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Finlande (1,5 %)			
Cargotec OYJ, cat. B	26 200	1 272	2 021
Elisa OYJ, série A	39 576	2 890	2 432
KONE Oyj, série B	360 315	22 010	23 892
Konecranes OYJ	30 200	1 333	1 803
Nokia OYJ	379 200	2 828	1 726
Nordea Bank Abp	1 138 770	11 978	18 663
Orion OYJ, série B	31 300	1 739	1 798
Sampo OYJ, série A	236 393	15 315	13 708
TietoEVRY OYJ	20 000	737	632
Valmet Oyj	37 000	1 479	1 414
Total – Finlande		61 581	68 089
France (10,4 %)			
Air liquide SA	194 205	25 534	50 059
Air Liquide S.A., actions nominatives avec prime de fidélité	84 428	12 729	21 751
Antin Infrastructure Partners SA	54 647	1 970	1 104
Arkema SA	14 200	1 656	2 140
AXA SA	502 453	17 609	21 733
BNP Paribas SA	52 500	3 861	4 820
Bouygues SA	94 100	4 577	4 708
Bureau Veritas SA	83 037	3 289	2 781
Capgemini SE	41 308	6 895	11 450
Carrefour SA	71 600	1 981	1 736
Compagnie de Saint-Gobain SA	45 500	2 780	4 458
Compagnie Générale des Établissements Michelin	36 800	1 377	1 752
Crédit Agricole SA	329 440	5 498	6 194
Dassault Systèmes SE	361 300	18 848	23 437
Derichebourg	89 900	1 104	672
Edenred	145 207	12 054	11 553
Engie SA	66 600	1 356	1 552
Eurazeo SE	11 352	1 215	1 196
Hermès International	6 705	11 814	18 855
Ipsen SA	14 700	1 912	2 325
Ipsos	26 500	974	2 207
La Française des Jeux SAEM	28 265	1 690	1 360
L'Oréal SA	76 722	23 204	50 546
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	69 890	32 774	75 116
Nexity SA	20 000	1 211	495
Orange SA	410 998	6 249	6 196
Renault SA	53 744	2 961	2 914
Rexel SA	87 500	2 009	3 187
Safran SA	135 173	20 990	31 596
Sanofi	54 000	6 553	7 094
Sartorius Stedim Biotech S.A.	17 886	7 704	6 295
Schneider Electric SE	57 860	7 402	15 437
Société BIC SA	17 800	1 476	1 637
Société Générale SA	136 654	5 763	4 828
Teleperformance SE	38 945	13 635	7 543
Télévision Française 1 SA	199 800	2 417	2 092
Thales SA	81 065	13 107	15 886
TotalEnergies SE	373 900	22 918	33 654
Verallia SA	24 300	1 368	1 244
Total – France		312 464	463 603

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Allemagne (5,6 %)			
adidas AG	90 800	18 493	24 465
Allianz SE, actions nominatives	14 809	4 458	5 241
Aurubis AG	14 000	1 164	1 521
BASF SE	125 204	8 953	8 933
Bayer AG, actions nominatives	36 100	3 370	1 776
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	62 193	7 226	9 166
Beiersdorf AG	17 898	3 227	3 553
Commerzbank AG	149 008	1 702	2 345
Continental AG	82 543	13 153	9 302
CropEnergies AG	68 300	1 408	1 149
Daimler Truck Holding AG	51 100	2 154	2 543
Deutsche Bank AG, actions nominatives	276 638	4 559	5 003
Deutsche Boerse AG	77 554	14 374	21 157
Deutsche Post AG, actions nominatives	87 200	3 779	5 724
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	93 372	2 940	2 971
Fresenius SE & Co. KGaA	31 600	1 916	1 300
Hannover Rueck SE	10 030	3 245	3 175
Heidelberg Materials AG	56 770	5 458	6 721
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	29 610	3 284	3 156
Infineon Technologies AG	53 200	1 719	2 940
Jungheinrich AG, privilégiées	34 000	1 620	1 653
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	83 259	8 126	7 619
Merck KGaA	138 449	28 393	29 179
MTU Aero Engines AG	26 166	7 129	7 473
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	8 844	3 382	4 853
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	40 786	4 081	2 764
ProSiebenSat.1 Media	79 000	1 528	640
Rheinmetall AG	39 764	10 513	16 703
SAP SE	206 580	28 834	42 106
Schaeffler AG, privilégiées	200 600	2 699	1 641
Talanx AG	41 828	2 599	3 955
Volkswagen AG	14 500	3 440	2 513
Volkswagen AG, privilégiées	20 719	5 238	3 389
Vonovia SE	61 890	3 855	2 584
Total – Allemagne		218 019	249 213
Hong Kong (1,7 %)			
AIA Group Limited	3 471 990	39 916	39 958
CLP Holdings Limited	1 335 500	16 340	14 586
Dah Sing Financial Holdings Limited	91 600	653	248
Hang Lung Properties Limited	4 423 000	13 865	8 132
Henderson Land Development Company Limited	399 034	2 161	1 634
HKT Trust and HKT Limited	1 109 824	1 897	1 759
Link Real Estate Investment Trust	363 014	3 647	2 690
Power Assets Holdings Limited	384 526	2 915	2 950
Sun Hung Kai Properties Limited	187 037	3 396	2 667
Swire Pacific Limited, cat. A	125 490	1 332	1 404
Swire Properties Limited	331 371	1 207	885
Total – Hong Kong		87 329	76 913
Inde (1,2 %)			
HDFC Bank Limited	568 596	11 304	15 451
HDFC Bank Limited, CAAE	296 869	21 908	26 399

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ICICI Bank Limited, CAAE	309 803	4 033	9 786
Total – Inde		37 245	51 636
Irlande (1,4 %)			
Accenture PLC, cat. A	35 240	13 093	16 386
Aon PLC, cat. A	77 610	20 143	29 928
Dalata Hotel Group PLC	230 800	1 480	1 557
Icon Public Limited Company	40 230	6 762	15 089
Total – Irlande		41 478	62 960
Île de Man (0,2 %)			
Entain PLC	457 598	6 856	7 659
Total – Île de Man		6 856	7 659
Israël (0,7 %)			
Check Point Software Technologies, Ltd.	66 934	10 002	13 551
CyberArk Software Ltd.	49 159	8 467	14 269
ICL Group Ltd.	217 287	2 715	1 449
Isracard Ltd.	124 501	563	585
Total – Israël		21 747	29 854
Italie (2,0 %)			
A2A SPA	982 286	1 837	2 672
Assicurazioni Generali SPA	110 113	2 851	3 078
Buzzi SPA	78 207	1 606	3 151
Eni SPA	239 096	4 314	5 378
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	708 776	14 875	14 111
Leonardo SPA	629 614	6 806	13 764
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	290 198	4 191	4 757
Prismian SPA	184 434	5 862	11 142
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	386 235	24 273	27 640
UniCredit SPA	89 001	2 436	3 199
Unipol Gruppo SPA	250 700	1 589	1 893
Total – Italie		70 640	90 785
Japon (16,8 %)			
ADEKA Corporation	59 400	872	1 598
Advantest Corporation	64 853	1 918	2 959
AGC Inc.	48 400	2 217	2 377
Aisin Corporation	41 941	1 900	1 936
Alps Alpine Co., Ltd.	146 500	1 875	1 686
Amada Co., Ltd.	120 700	1 704	1 662
ANA Holdings Inc.	44 178	1 340	1 269
ARCS Company Limited	65 600	1 949	1 713
BayCurrent Consulting, Inc.	49 200	2 200	2 279
Bridgestone Corp.	58 126	2 969	3 181
Canon Inc.	83 257	2 650	2 828
Capcom Co., Ltd.	48 175	2 233	2 061
Chubu Electric Power Company, Incorporated	191 140	3 250	3 268
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	349 150	13 981	17 542
Citizen Watch Co., Ltd.	262 100	1 497	2 065
Computer Engineering & Consulting, Ltd.	43 100	859	632
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	63 283	1 836	2 474
DAIHEN Corporation	44 500	1 735	2 690
Daikin Industries, Ltd.	136 360	23 374	29 350

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Daiwa House Industry Co., Ltd.	142 918	5 456	5 721
Daiwa Securities Group Inc.	345 903	2 379	3 072
DENSO Corporation	488 300	7 064	9 705
DISCO Corporation	12 296	2 962	4 009
DTS Corporation	33 100	937	1 094
EDION Corporation	134 800	1 775	1 990
FANUC Corporation	696 390	32 421	27 145
Fuji Corporation	55 100	1 259	1 253
Hankyu Hanshin Holdings, Inc.	62 291	2 546	2 624
Hazama Ando Corporation	139 200	1 382	1 457
Hitachi, Ltd.	126 000	5 536	12 066
Honda Motor Co., Ltd.	471 610	6 211	6 460
Hosiden Corporation	104 900	1 439	1 690
Hoya Corporation	240 490	35 553	39 632
Hulic Co., Ltd.	108 780	1 257	1 505
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	235 690	1 385	1 701
INPEX Corporation	167 552	2 328	2 992
Isuzu Motors Limited	133 600	1 889	2 271
ITOCHU Corporation	108 259	2 767	5 855
Japan Exchange Group, Inc.	236 300	4 896	6 606
Japan Petroleum Exploration Co., Ltd.	43 100	1 444	2 116
Japan Post Bank Co., Ltd.	235 607	2 387	3 178
Japan Post Holdings Co., Ltd.	260 503	2 621	3 081
Japan Post Insurance Co., Ltd.	57 979	1 368	1 364
JFE Holdings, Inc.	135 551	2 478	2 777
Kajima Corporation	134 622	2 386	2 971
Kamigumi Co., Ltd.	62 500	1 579	1 973
Kanamoto Co., Ltd.	57 500	1 612	1 578
Kandenko Co., Ltd.	86 300	1 025	1 116
Kaneka Corporation	36 100	1 351	1 213
Kanematsu Corporation	108 600	1 158	2 102
Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.	42 191	1 875	2 437
KDDI Corporation	496 605	20 540	20 891
Keyence Corporation	98 530	30 955	57 229
Kintetsu Group Holdings Co., Ltd.	53 291	2 424	2 235
Kirin Holdings Company, Limited	142 544	3 002	2 765
Kohnan Shoji Co., Ltd.	51 700	1 987	1 904
Komatsu, Ltd.	74 100	2 954	2 558
K's Holdings Corporation	102 200	1 285	1 268
Kureha Corporation	76 500	2 066	2 067
Kyocera Corporation	135 240	2 330	2 605
Marubeni Corporation	234 490	2 374	4 889
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	23 579	1 314	1 353
MCJ Co., Ltd.	151 200	1 748	1 556
Mebuki Financial Group, Inc.	289 400	1 210	1 163
Megmilk Snow Brand Co., Ltd.	31 500	944	625
Meiji Holdings Co., Ltd.	73 578	2 708	2 312
MIRAIT One Corp.	61 500	1 260	1 072
MISUMI Group Inc.	362 800	12 619	8 108
Mitsubishi Corporation	144 204	1 843	3 043
Mitsubishi Electric Corporation	121 586	1 999	2 274
Mitsubishi Gas Chemical Company, Inc.	83 000	1 412	1 762
Mitsubishi HC Capital Inc.	617 541	4 432	5 487
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	556 545	3 908	6 346
Mitsui & Co., Ltd.	108 512	4 938	5 357

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Mitsui Chemicals, Inc.	57 100	1 846	2 237
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	99 138	3 521	4 214
Mitsui-Soko Holdings Co., Ltd.	27 300	1 085	1 204
Mizuho Financial Group, Inc.	239 099	4 534	5 419
MonotaRO Co., Ltd.	159 500	3 464	2 300
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	58 927	2 326	3 064
Murata Manufacturing Co., Ltd.	1 157 600	29 121	32 394
Nichias Corporation	55 400	1 113	1 761
Nichiha Corporation	30 700	1 152	853
NIKON Holdings Co., Ltd.	38 700	1 003	1 118
Nintendo Co., Ltd.	48 001	3 160	3 324
Nippon Express Holdings, Inc.	15 500	1 226	1 165
Nippon Sanso Holdings Corporation	333 100	8 828	11 770
Nippon Soda Co., Ltd.	51 400	1 937	2 617
Nippon Steel Corporation	103 291	2 271	3 127
Nippon Suisan Kaisha, Ltd.	158 800	904	1 133
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	3 880 676	4 584	6 278
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	106 461	2 554	4 372
Nissin Foods Holdings Co., Ltd.	49 638	1 618	2 294
Niterra Co., Ltd.	59 100	1 489	1 858
Nomura Holdings, Inc.	295 700	2 002	1 766
Nomura Real Estate Holdings, Inc.	30 918	960	1 075
Nomura Research Institute, Ltd.	237 100	6 868	9 103
Obayashi Corporation	191 604	2 098	2 192
OBIC Co., Ltd.	86 566	16 601	19 697
ONO Pharmaceutical Co., Ltd.	174 705	5 819	4 135
Oracle Corporation Japan	10 722	849	1 094
ORIX Corporation	105 700	2 135	2 624
Osaka Gas Co., Ltd.	108 981	2 416	3 014
Panasonic Holdings Corporation	197 421	2 884	2 565
Renesas Electronics Corporation	102 622	2 264	2 440
Resona Holdings, Inc.	349 829	1 786	2 348
Sankyu Inc.	32 600	1 930	1 583
Santen Pharmaceutical Co., Ltd.	42 600	554	562
Sawai Group Holdings Co., Ltd.	13 200	802	645
SECOM Co., Ltd.	75 900	7 054	7 229
Seino Holdings Co., Ltd.	152 700	2 700	3 064
Sekisui House, Ltd.	109 500	2 735	3 215
Shimadzu Corporation	291 200	12 284	10 752
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	637 900	12 385	35 320
SMC Corporation	50 320	21 442	35 657
SoftBank Corp.	211 314	3 334	3 490
Sojitz Corporation	102 140	1 768	3 047
Subaru Corporation	99 300	2 053	2 401
Sumitomo Corporation	171 952	3 990	4 970
Sumitomo Forestry Co., Ltd.	58 300	1 249	2 295
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	95 394	4 464	6 157
Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	105 866	2 243	2 690
Sumitomo Rubber Industries, Ltd.	110 500	1 552	1 586
Sundrug Co., Ltd.	87 000	4 104	3 700
Systemex Corporation	247 500	21 116	18 223
Takeda Pharmaceutical Company Limited	142 968	5 273	5 438
Terumo Corporation	251 200	10 934	10 862
The Chiba Bank, Ltd.	165 100	1 309	1 577
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	205 103	3 661	3 599

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
The Yokohama Rubber Co., Limited	80 900	1 785	2 449
Toagosei Co., Ltd.	96 700	1 172	1 244
Tobu Railway Co., Ltd.	53 894	1 705	1 913
Tokai Rika Co., Ltd.	42 100	1 014	857
Tokuyama Corporation	90 700	2 558	2 033
Tokyo Electron, Ltd.	14 971	2 662	3 526
Tokyo Gas Co., Ltd.	118 006	3 004	3 585
Tokyo Seimitsu Co., Ltd.	19 000	1 047	1 538
Toppan Inc.	75 309	1 723	2 776
Tosoh Corporation	72 782	1 481	1 229
Towa Pharmaceutical Co., Ltd.	16 200	260	358
Toyota Boshoku Corporation	85 500	1 873	1 791
transcosmos inc.	45 200	1 496	1 278
Tsuruha Holdings, Inc.	106 200	13 239	12 885
USS Co., Ltd.	54 421	1 234	1 448
Valor Holdings Co., Ltd.	61 500	1 867	1 408
Yamaha Motor Co., Ltd.	237 294	2 226	2 798
ZOZO, Inc.	37 171	1 472	1 107
Total – Japon		618 509	744 033
Jersey (1,0 %)			
Experian PLC	475 800	15 269	25 692
Ferguson plc	48 271	9 285	12 268
Glencore PLC	349 450	2 749	2 778
Man Group Limited	441 900	1 154	1 732
Total – Jersey		28 457	42 470
Kazakhstan (0,1 %)			
Kaspi.kz, société par actions à responsabilité illimitée, CIAE, règl. S	33 484	3 793	4 083
Total – Kazakhstan		3 793	4 083
Luxembourg (0,7 %)			
ArcelorMittal SA	99 853	3 643	3 752
B&M European Value Retail S.A.	1 146 638	10 543	10 821
Eurofins Scientific SE	183 791	19 167	15 934
Total – Luxembourg		33 353	30 507
Mexique (0,3 %)			
Grupo Financiero Banorte, S.A.B. de C.V., cat. 0	1 080 400	7 022	14 425
Total – Mexique		7 022	14 425
Pays-Bas (6,0 %)			
ABN AMRO Bank NV CVA	187 200	4 077	3 727
Adyen N.V.	9 429	15 901	16 106
ASM International N.V.	11 631	6 726	8 025
ASML Holding NV	81 002	32 463	81 037
ASR Nederland NV	38 800	2 501	2 431
BE Semiconductor Industries NV	18 053	3 215	3 605
CNH Industrial NV	98 100	1 855	1 592
Ferrari NV	42 360	13 551	18 918
Heineken NV	60 630	7 765	8 174
IMCD NV	92 218	18 530	21 321
ING Groep NV	723 290	10 016	14 347
Koninklijke Ahold Delhaize NV	582 043	20 564	22 144
Koninklijke KPN NV	765 783	3 562	3 493

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
NN Group NV	44 900	2 265	2 354
Randstad NV	20 500	1 742	1 703
Signify N.V.	50 900	2 121	2 259
Stellantis NV	240 084	4 776	7 453
STMicroelectronics NV	54 200	3 161	3 604
Wolters Kluwer NV	234 300	25 914	44 118
Total – Pays-Bas		180 705	266 411
Nouvelle-Zélande (0,1 %)			
Spark New Zealand Limited	520 763	2 100	2 260
Total – Nouvelle-Zélande		2 100	2 260
Norvège (1,4 %)			
Austevoll Seafood ASA	71 600	1 227	692
DNB Bank ASA	692 697	16 207	19 500
Equinor ASA	362 560	16 820	15 219
Equinor ASA, CAAE	268 516	7 107	11 257
Norsk Hydro ASA	1 081 600	5 948	9 641
Orkla ASA	360 893	3 957	3 707
Yara International ASA	40 900	2 632	1 926
Total – Norvège		53 898	61 942
Panama (0,2 %)			
Carnival Corporation	340 391	8 113	8 362
Total – Panama		8 113	8 362
Portugal (0,1 %)			
Galp Energia, SGPS, S.A.	150 587	2 976	2 935
Sonae SGPS, S.A.	1 294 900	1 790	1 714
Total – Portugal		4 766	4 649
Singapour (1,7 %)			
Ascendas Real Estate Investment Trust	8 403 303	24 204	25 496
City Developments Limited	148 576	1 092	989
DBS Group Holdings Ltd.	764 493	17 514	25 593
First Resources Limited	698 000	980	1 001
Jardine Cycle & Carriage Limited	99 500	2 769	2 964
Keppel Corporation Limited	412 414	2 582	2 922
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	264 996	3 019	3 449
Singapore Airlines Limited	420 069	2 465	2 759
Singapore Exchange Limited	249 271	2 382	2 455
Singapore Technologies Engineering Limited	453 268	1 630	1 767
United Overseas Bank Limited	192 565	4 489	5 492
UOL Group Limited	130 197	897	818
Wilmar International, Ltd.	543 849	1 943	1 945
Total – Singapour		65 966	77 650
Corée du Sud (0,6 %)			
Samsung Electronics Co., Ltd.	313 445	20 753	25 260
Total – Corée du Sud		20 753	25 260
Espagne (2,5 %)			
ACS, Actividades de Construccion y Servicios SA	59 971	1 798	3 527
Amadeus IT Group, SA	350 562	26 980	33 315
Banco Santander, SA	438 800	2 524	2 427
Enagás, S.A.	69 988	2 054	1 565

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Endesa S.A.	47 300	1 677	1 278
Iberdrola SA	191 966	3 197	3 327
Indra Sistemas S.A.	141 000	1 766	2 894
Industria de Diseño Textil, SA	978 774	39 614	56 567
MAPFRE S.A.	675 400	2 507	1 920
Repsol SA	310 933	6 884	6 110
Total – Espagne		89 001	112 930
Suède (1,7 %)			
Atlas Copco AB, cat. A	668 450	6 746	15 252
Atlas Copco AB, cat. B	936 100	13 945	18 388
Bilia AB, cat. A	124 700	1 861	2 214
Boliden AB	41 800	1 188	1 728
Epiroc AB, série A	273 057	7 509	7 260
Industrivärden AB, cat. A	74 663	2 721	3 232
Investor Aktiebolag, cat. B	144 580	3 683	4 446
Skandinaviska Enskilda Banken AB, série A	114 400	1 621	2 087
SKF AB, série B	85 500	2 179	2 263
Svenska Handelsbanken AB, série A	367 200	4 814	5 281
Swedbank AB, série A	146 900	3 462	3 933
Volvo AB, cat. B	227 900	4 879	7 850
Total – Suède		54 608	73 934
Suisse (10,3 %)			
ABB Ltd, actions nominatives	63 429	2 648	3 735
Adecco Group AG, actions nominatives	35 100	2 535	2 289
Alcon Inc.	176 190	14 064	18 288
Bâloise Holding SA, actions nominatives	8 600	1 184	1 786
Barry Callebaut AG, actions nominatives	970	2 726	2 172
Bucher Industries AG	2 700	1 662	1 503
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, actions nominatives	17	2 137	2 732
Chubb Limited	65 840	14 438	19 717
Coca-Cola HBC AG DI	93 756	3 227	3 647
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	2 049	2 294	2 199
Forbo Holding AG, actions nominatives	700	1 389	1 163
Geberit AG	4 655	3 855	3 964
Holcim AG	89 539	6 621	9 317
Julius Baer Group Ltd.	131 580	10 147	9 797
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	65 809	12 869	30 060
Lonza Group AG, actions nominatives	27 600	23 900	15 386
Nestlé S.A., actions nominatives	397 818	51 734	61 008
Novartis AG, actions nominatives	354 382	39 834	47 413
Novartis AG, CAAE parrainé	61 370	6 866	8 211
Partners Group Holding AG	11 109	16 516	21 282
Roche Holding AG, sans droit de vote	212 616	79 606	81 653
Sandoz Group AG	23 340	834	998
Schindler Holding AG, certificat de participation	56 300	15 626	18 670
SGS SA	170 038	20 011	19 459
Sika AG, actions nominatives	42 710	10 132	18 491
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	4 500	3 899	4 145
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	21 985	2 691	3 116
Swisscom SA, actions nominatives	4 131	2 855	3 294
The Swatch Group AG, actions au porteur	4 600	1 489	1 662
UBS Group AG, actions nominatives	150 800	3 332	6 206
VAT Group AG	45 551	12 144	30 289

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Zurich Insurance Group AG	5 013	2 667	3 473
Total – Suisse		375 932	457 125
Taiwan (2,3 %)			
ASE Technology Holding Co., Ltd.	1 837 401	6 282	10 677
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.	1 295 480	5 096	5 839
MediaTek Inc.	260 000	8 580	11 347
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	1 570 000	20 816	40 037
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	240 600	9 444	33 156
Total – Taiwan		50 218	101 056
Royaume-Uni (14,8 %)			
3i Group plc	267 330	4 621	10 904
Admiral Group PLC	202 480	10 019	9 165
Airtel Africa PLC	519 400	1 000	1 142
Allfunds Group PLC	512 526	9 014	4 835
Anglo American PLC	72 600	2 512	2 414
Ashtead Group PLC	345 885	28 956	31 757
AstraZeneca PLC	215 310	37 414	38 425
Auto Trader Group PLC	234 681	2 328	2 855
Aviva PLC	266 400	2 636	1 952
BAE Systems PLC	1 992 895	21 814	37 360
Barclays PLC	5 545 011	13 962	14 311
Barratt Developments PLC	137 000	1 400	1 298
Bellway PLC	27 237	917	1 178
BP PLC	396 173	3 183	3 102
BT Group PLC	880 200	3 572	1 832
Bunzl PLC	521 492	20 988	28 048
Burberry Group PLC	92 385	3 269	2 223
Centrica PLC	2 054 492	6 200	4 871
Coca-Cola Europacific Partners plc	18 900	1 633	1 671
Compass Group PLC	1 443 915	41 561	52 280
Computacenter PLC	26 451	1 040	1 243
Crest Nicholson Holdings PLC	246 700	1 921	903
Diageo PLC	1 186 184	59 526	57 077
Diploma PLC	233 318	10 097	14 083
Drax Group PLC	293 200	1 648	2 426
Dunelm Group plc	57 700	731	1 066
Evraz plc	285 858	2 012	–
GSK plc	604 810	18 435	14 803
Halma plc	215 957	7 732	8 314
Hargreaves Lansdown PLC	102 672	2 456	1 268
HSBC Holdings PLC	337 076	3 499	3 608
InterContinental Hotels Group PLC	192 595	15 218	23 049
Intertek Group PLC	364 610	29 430	26 088
J Sainsbury PLC	596 600	2 573	3 043
Kingfisher PLC	603 700	2 923	2 476
Legal & General Group PLC	454 200	1 922	1 919
Lloyds Banking Group PLC	2 358 300	2 882	1 892
London Stock Exchange Group PLC	163 860	22 857	25 667
Marks and Spencer Group plc	418 300	2 427	1 921
Mitchells & Butlers PLC	318 400	2 209	1 382
National Grid PLC	148 056	2 618	2 649
Natwest Group PLC	849 493	3 204	3 142
Next PLC	26 060	2 409	3 565

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
OSB Group PLC	332 000	2 332	2 593
Paragon Banking Group PLC	131 800	941	1 547
Pets at Home Group PLC	230 100	1 193	1 237
Prudential PLC	1 447 700	31 161	21 594
Qinetiq Group PLC	304 400	1 504	1 585
RELX PLC	1 165 189	36 158	61 206
Rentokil Initial plc	1 121 225	10 081	8 438
Rio Tinto PLC	24 953	2 226	2 456
Rio Tinto plc, CAAE parrainé	90 757	6 061	8 954
Shell plc	525 438	17 114	22 755
Shell PLC, CAAE	205 499	15 513	17 917
Smiths Group PLC	30 352	851	902
Standard Chartered PLC	242 600	2 163	2 719
Tesco PLC	1 325 645	6 144	6 498
The Sage Group PLC	208 327	4 028	4 118
The Weir Group PLC	301 530	7 322	9 593
Unilever PLC	417 690	31 755	26 796
Vesuvius PLC	124 000	752	1 006
Vistry Group PLC	59 000	1 093	910
Vodafone Group PLC	2 679 151	3 262	3 084
Total – Royaume-Uni		598 422	659 115
États-Unis (0,2 %)			
Southern Copper Corporation	86 257	8 464	9 837
Total – États-Unis		8 464	9 837
Fonds négociés en bourse (1,2 %)			
iShares Core MSCI EAFE ETF	593 253	53 870	55 301
Total – Fonds négociés en bourse		53 870	55 301
Total – Actions étrangères (95,7 %)		3 441 971	4 246 919
Total – Placements (96,3 %)		3 464 493	4 275 913
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (3,7 %)			164 251
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			4 440 164

Liste des instruments dérivés

(en milliers de dollars)

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*
1	84 065 Dollar canadien	94 149 Dollar australien	1,120	2024-03-20	1 055	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A+
1	438 610 Dollar canadien	46 280 503 Yen japonais	105,516	2024-03-21	1 051	Banque de Montréal	A+
1	28 Dollar canadien	2 959 Yen japonais	106,681	2024-01-04	–	State Street Bank and Trust Co.	AA-
1	57 849 Euro	85 059 Dollar canadien	1,470	2024-03-20	267	Banque Royale du Canada	AA-
1	493 183 Dollar de Hong Kong	85 942 Dollar canadien	0,174	2024-03-20	2 193	Banque Royale du Canada	AA-
1	206 838 Livre sterling	352 768 Dollar canadien	1,706	2024-03-20	3 658	State Street Bank and Trust Co.	AA-
1	33 113 Dollar américain	165 335 Réal brésilien	4,993	2024-03-20	897	Banque Royale du Canada	AA-
1	363 675 Dollar américain	492 916 Dollar canadien	1,355	2024-03-20	11 536	La Banque Toronto-Dominion	AA-
					20 657		
1	40 641 Dollar canadien	27 640 Euro	0,680	2024-03-20	(127)	Banque Royale du Canada	AA-
1	23 Dollar canadien	2 470 Yen japonais	106,402	2024-01-05	–	State Street Bank and Trust Co.	AA-

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars)

Liste des instruments dérivés (suite)

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*		
1	266 731	Dollar canadien	156 392	Livre sterling	0,586	2024-03-20	(2 766)	State Street Bank and Trust Co.	AA-
1	366 855	Dollar canadien	270 666	Dollar américain	0,738	2024-03-20	(8 586)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	19 992 023	Yen japonais	189 469	Dollar canadien	0,009	2024-03-21	(454)	Banque de Montréal	A+
							(11 933)		
Total – Contrats de change à terme							8 724		

* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux ainsi que dans des contrats dérivés, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2023	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2022
Actions privilégiées		
Pfd-2	0,2 %	0,1 %
Aucune notation	0,1 %	0,2 %
Total	0,3 %	0,3 %

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

Risque de change

L'exposition aux devises au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
31 décembre 2023				
Dollar américain	51 604 \$	372 201 \$	(174 000) \$	249 805 \$ 5,6 %
Euro	8 474	1 348 277	(44 283)	1 312 468 29,6 %
Dollar australien	345	116 100	85 120	201 565 4,5 %
Réal brésilien	-	-	44 727	44 727 1,0 %
Couronne danoise	2 477	144 604	(12)	147 069 3,3 %
Dollar de Hong Kong	381	110 353	(83 584)	27 150 0,6 %
Roupie indienne	(6)	15 451	-	15 445 0,3 %

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Shekel israélien	29	2 034	-	2 063	0,0 %
Yen japonais	1 621	744 033	249 790	995 444	22,4 %
Peso mexicain	-	14 425	-	14 425	0,3 %
Nouveau dollar taiwanais	161	67 900	-	68 061	1,5 %
Dollar néo-zélandais	5	2 260	-	2 265	0,1 %
Couronne norvégienne	387	55 208	-	55 595	1,3 %
Livre anglaise	1 214	644 604	(85 145)	560 673	12,6 %
Dollar de Singapour	372	77 650	-	78 022	1,8 %
Won sud-coréen	-	25 260	-	25 260	0,6 %
Couronne suédoise	72	92 597	-	92 669	2,1 %
Franc suisse	18 139	425 551	-	443 690	10,0 %
Total	85 275	\$ 4 258 508	\$ (7 387)	\$ 4 336 396	\$ 97,6 %

31 décembre 2022					
Dollar américain	51 243 \$	301 761 \$	(7 642) \$	345 362 \$	8,1 %
Euro	11 263	1 245 289	(176 112)	1 080 440	25,5 %
Dollar australien	425	126 598	-	127 023	3,0 %
Réal brésilien	-	-	41 824	41 824	1,0 %
Couronne danoise	1 773	194 386	-	196 159	4,6 %
Dollar de Hong Kong	431	182 565	(36)	182 960	4,3 %
Roupie indienne	-	15 169	-	15 169	0,4 %
Shekel israélien	123	15 141	-	15 264	0,4 %
Yen japonais	3 004	702 077	88 434	793 515	18,7 %
Peso mexicain	6	17 143	41 292	58 441	1,4 %
Nouveau dollar taiwanais	164	55 935	-	56 099	1,3 %
Dollar néo-zélandais	5	2 608	-	2 613	0,1 %
Couronne norvégienne	101	65 787	10	65 898	1,6 %
Livre anglaise	1 727	530 085	(252 926)	278 886	6,6 %
Dollar de Singapour	91	87 525	-	87 616	2,1 %
Won sud-coréen	7	22 379	-	22 386	0,5 %
Couronne suédoise	742	87 773	(224)	88 291	2,1 %
Franc suisse	13 910	406 445	260 028	680 383	16,0 %
Total	85 015	\$ 4 058 666	\$ (5 352)	\$ 4 138 329	\$ 97,7 %

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 433 640 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (413 833 \$, ou 9,8 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 433 640 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (413 833 \$, ou 9,8 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 31 décembre 2023, 96,3 % (96,0 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 427 591 \$ (407 469 \$ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 427 591 \$ (407 469 \$ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions canadiennes		
Consommation discrétionnaire	0,4 %	0,4 %
Produits industriels	0,2 %	0,2 %
Actions étrangères		
Australie	2,6 %	3,0 %
Autriche	0,5 %	0,5 %
Belgique	0,4 %	0,5 %
Bermudes	0,7 %	0,9 %
Brésil	0,3 %	0,2 %
Îles Caïmans	0,5 %	1,5 %
Chili	0,1 %	0,2 %
Chine	0,3 %	0,4 %
Colombie	0,3 %	0,3 %
Chypre	–	0,0 %
Danemark	3,3 %	4,6 %
Finlande	1,5 %	1,8 %
France	10,4 %	10,8 %
Allemagne	5,6 %	5,9 %
Hong Kong	1,7 %	2,4 %
Inde	1,2 %	1,2 %
Irlande	1,4 %	1,2 %
Île de Man	0,2 %	0,2 %
Israël	0,7 %	0,9 %
Italie	2,0 %	1,8 %
Japon	16,8 %	16,5 %
Jersey	1,0 %	0,9 %
Kazakhstan	0,1 %	0,1 %
Luxembourg	0,7 %	0,9 %
Mexique	0,3 %	0,4 %
Pays-Bas	6,0 %	5,0 %
Nouvelle-Zélande	0,1 %	0,1 %
Norvège	1,4 %	1,7 %
Panama	0,2 %	–
Portugal	0,1 %	0,0 %
Singapour	1,7 %	2,1 %
Corée du Sud	0,6 %	0,5 %
Espagne	2,5 %	1,8 %
Suède	1,7 %	1,7 %
Suisse	10,3 %	10,2 %
Taiwan	2,3 %	2,0 %
Royaume-Uni	14,8 %	13,0 %
États-Unis	0,2 %	0,2 %
Fonds négociés en bourse	1,2 %	0,0 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	3,7 %	4,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	(niveau 3)	Total
31 décembre 2023				
Actions canadiennes	28 994 \$	- \$	- \$	28 994 \$
Actions étrangères	379 788	3 867 131	-	4 246 919
Instruments financiers dérivés – Actif	-	8 724	-	8 724
Total	408 782 \$	3 875 855 \$	- \$	4 284 637 \$
31 décembre 2022				
Actions canadiennes	27 182 \$	- \$	- \$	27 182 \$
Actions étrangères	4 047 511	-	-	4 047 511
Instruments financiers dérivés – Actif	-	8 331	-	8 331
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(1 881)	-	(1 881)
Total	4 074 693 \$	6 450 \$	- \$	4 081 143 \$

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 3 511 998 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes. Pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, des actifs liés à la Russie de 286 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, par la suite, de 39 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 3. Les transferts sont attribuables aux restrictions commerciales et aux sanctions économiques visant les actifs liés à la Russie détenus par le Fonds. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, les actifs liés à la Russie détenus par le Fonds étaient évalués à néant, les restrictions commerciales et le risque de défaut ayant accru les préoccupations en matière de volatilité et de liquidité.

Rapprochement des placements de niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement des placements évalués à la juste valeur à l'aide de modèles internes sans données observables du marché (niveau 3) pour les périodes allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Solde d'ouverture	-	-
Achats	-	-
Ventes	(473)	-
Transfert vers le niveau 3	-	22
Transfert depuis le niveau 3	-	-
Gain (perte) réalisé(e) sur la vente de placements	(1 590)	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 063	(22)
Solde de clôture	-	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la clôture de l'exercice	-	(22)

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

Transactions sur parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	205 561 715	193 648 588
Émises	18 245 085	37 743 825
Rachetées	(33 512 002)	(25 830 698)
En circulation, à la clôture de l'exercice	190 294 798	205 561 715

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	39 879 \$	32 171 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	41 919 \$	33 814 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	955 \$	597 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(185) \$	(125) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	770 \$	472 \$

Placements dans des entités structurées non consolidées

Au 31 décembre 2023

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI EAFE ETF	55 301	0,0 %

Au 31 décembre 2022

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI EAFE ETF	483	0,0 %

Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation

(en milliers de dollars)

Dans le cadre normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation exécutoires avec les contreparties à ses instruments dérivés.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

ACTIFS FINANCIERS

	Actifs bruts	Passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
31 décembre 2023					
Contrats de change à terme	20 657 \$	11 933 \$	8 724 \$	- \$	8 724 \$
Total	20 657 \$	11 933 \$	8 724 \$	- \$	8 724 \$
31 décembre 2022					
Contrats de change à terme	21 687 \$	13 356 \$	8 331 \$	- \$	8 331 \$
Total	21 687 \$	13 356 \$	8 331 \$	- \$	8 331 \$

PASSIFS FINANCIERS

	Passifs bruts	Actifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
31 décembre 2023					
Contrats de change à terme	11 933 \$	11 933 \$	- \$	- \$	- \$
Total	11 933 \$	11 933 \$	- \$	- \$	- \$
31 décembre 2022					
Contrats de change à terme	15 237 \$	13 356 \$	1 881 \$	- \$	1 881 \$
Total	15 237 \$	13 356 \$	1 881 \$	- \$	1 881 \$

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 31 décembre 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 31 décembre 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2024.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

HONORAIRES D'AUDIT

Pour l'exercice considéré, les honoraires payés ou à payer, à KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur externe de tous les Fonds gérés par le gestionnaire s'établissent comme suit :

	(\$)
Honoraires des auditeurs	236 635
Honoraires au titre des services autres que d'audit	26 285

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Fonds collectif de dividendes GPPMD	70	37
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	8	20
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	290	202
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	20	6
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	-	3
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	3	2
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	15	41

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux de financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesse pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit qui comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	225 634
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	449 081
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	163 729
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	152 102
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	239 639
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indicier d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. Les paiements indirects vérifiables versés relativement aux opérations sur les titres en portefeuille pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 sont présentés ci-après (en milliers de dollars).

Fonds	2023 \$	2022 \$
Fonds collectif de dividendes GPPMD	89	156
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	31	55
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	356	586
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	57	317
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	107	77
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	31	28
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	499	414



**Gestion
financière MD inc.**